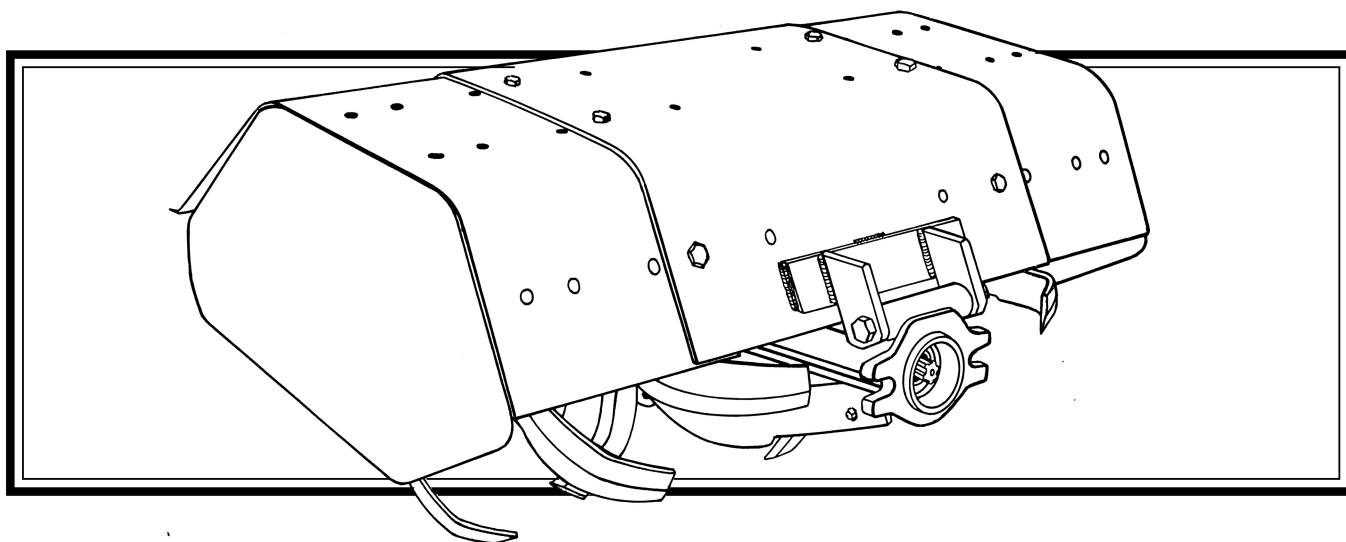


FORT®

FORT Srl

36040 SOSSANO (Vicenza) Italia - Via Seccalegno, 27
Tel. (0039) 0444/781081(r.a) - Fax (0039) 0444/885085

GRUPPO FRESEA



CE

IT USO E MANUTENZIONE

GB USE AND MAINTENANCE

FR EMPLOI ET ENTRETIEN

DE GEBRAUCH UND WARTUNG

ES USO Y MANUTENCION

PT USO E MANUTENÇÃO

GR ΧΡΗΣΗ ΚΑΙ ΣΥΝΤΗΡΗΣΗ

NL GEBRUIK EN ONDERHOUD



DK BRUG OG VEDIGEHOLDELSE

SE DRIFT OCH UNDERÅLL

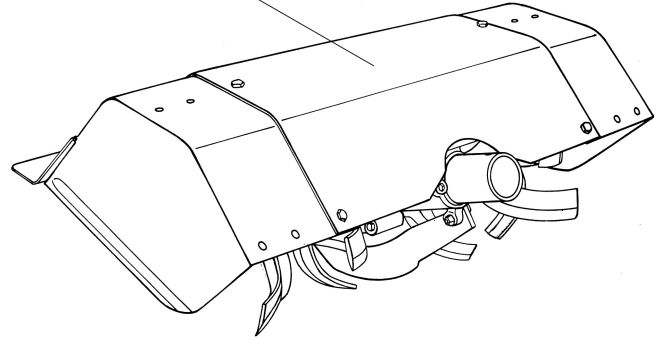
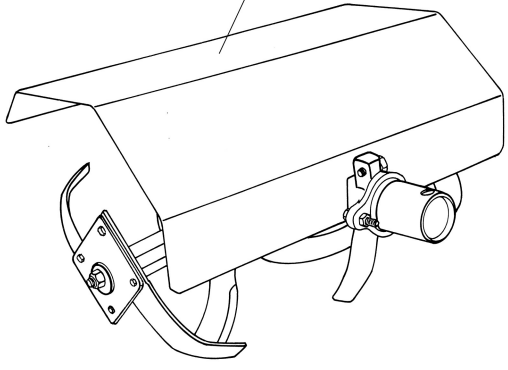
FI KÄYTTÖ JA HUOLTO

NO BRUK OG VEDLIKEHOLD



(A)

 FORT srl SOSSANO (Vicenza) ITALIA Via Seccalegna, 27 Tel. 0444/781081 fax 0444/885085 	MODEL. GRUPPO FRESA (1)	(C)
	ANNO	(D)
	MASSA	(E)

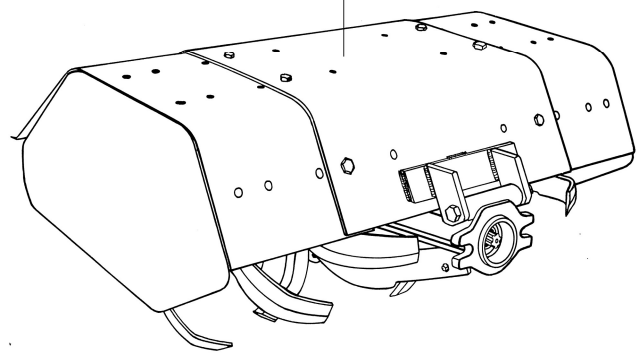
(B)



(A)

 FORT srl SOSSANO (Vicenza) ITALIA Via Seccalegna, 27 Tel. 0444/781081 fax 0444/885085 	MODEL. GRUPPO FRESA (2)	(C)
	ANNO	(D)
	MASSA	(E)

(B)



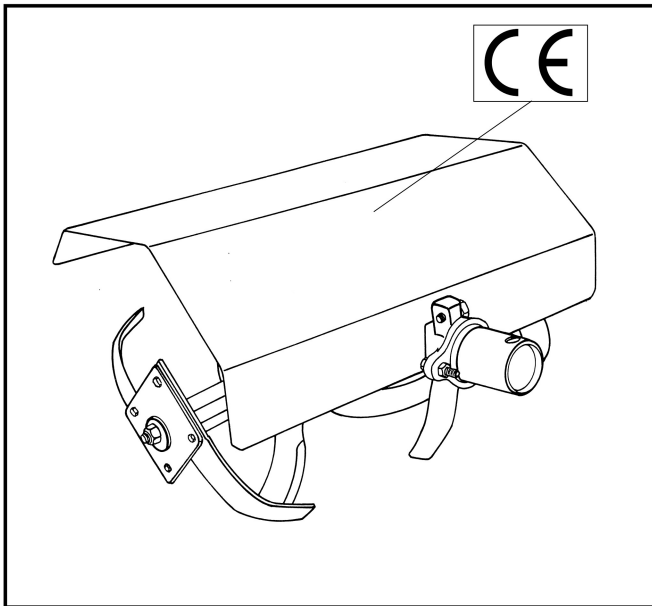


Fig. 1

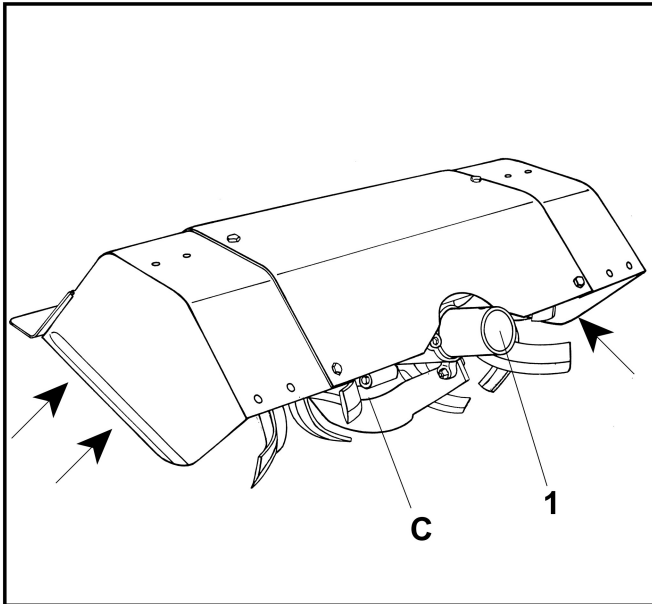


Fig. 2

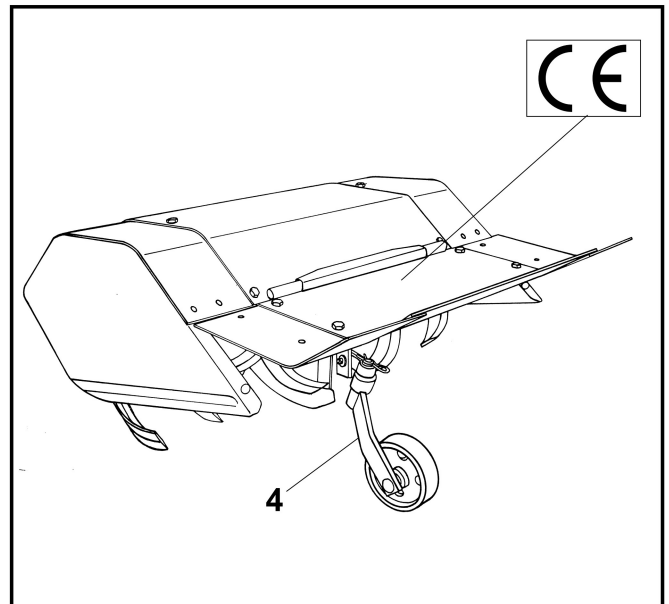


Fig. 3

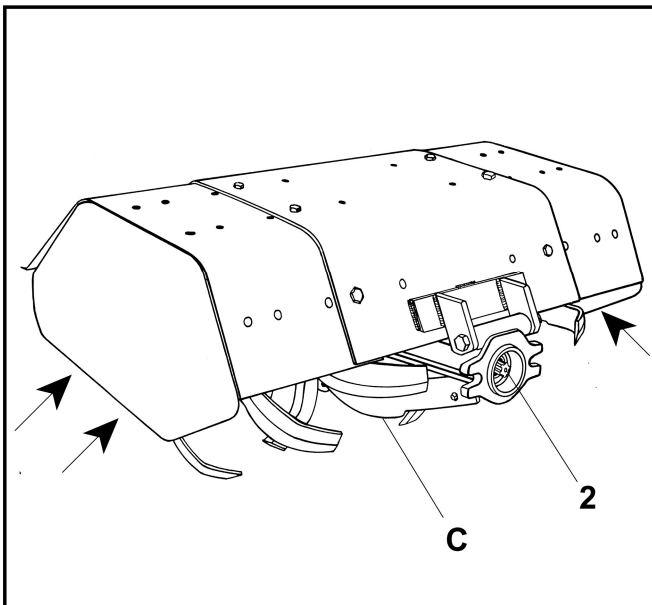


Fig. 4

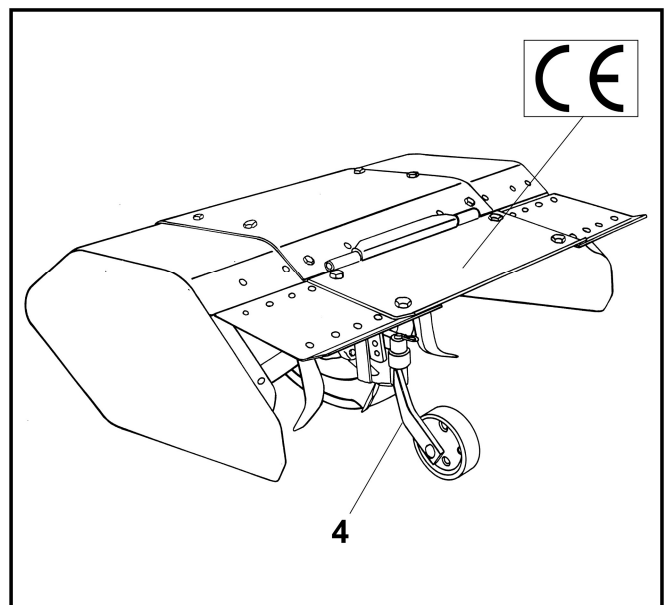


Fig. 5

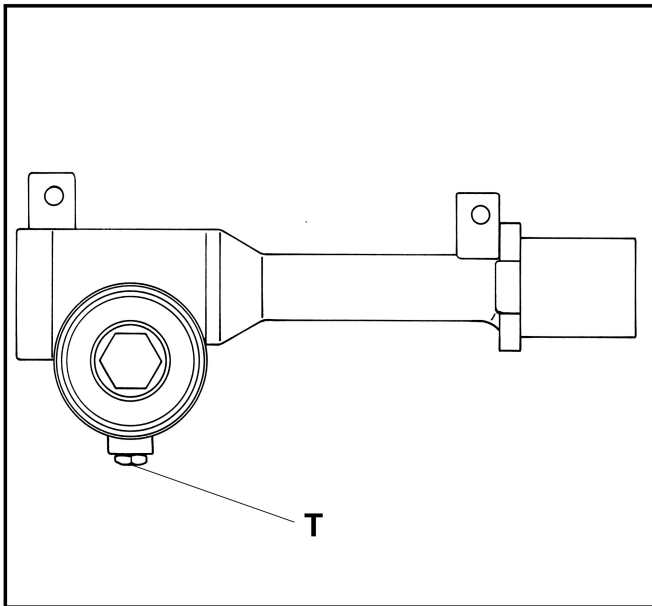


Fig. A

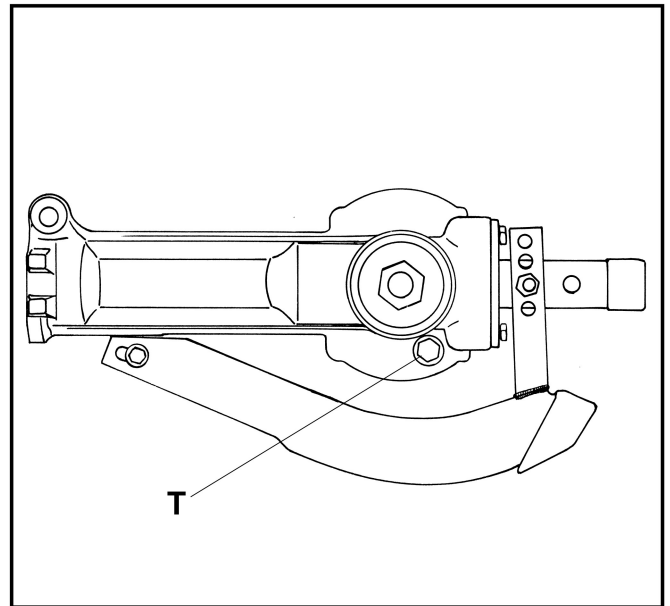


Fig. D

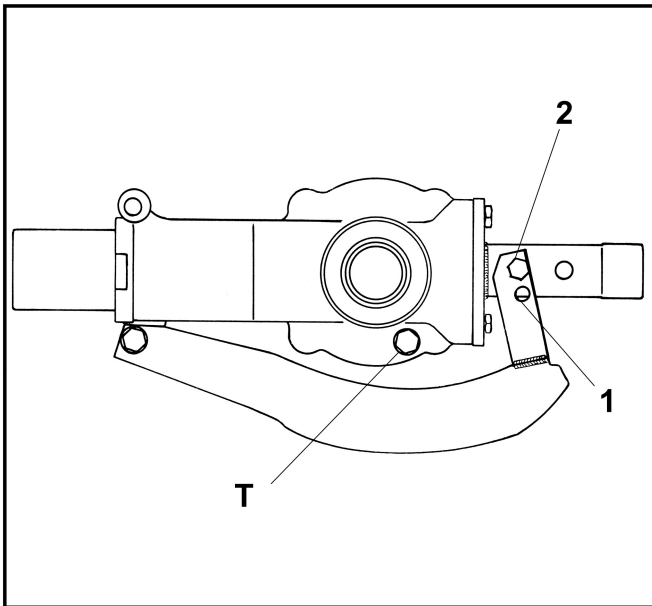


Fig. B

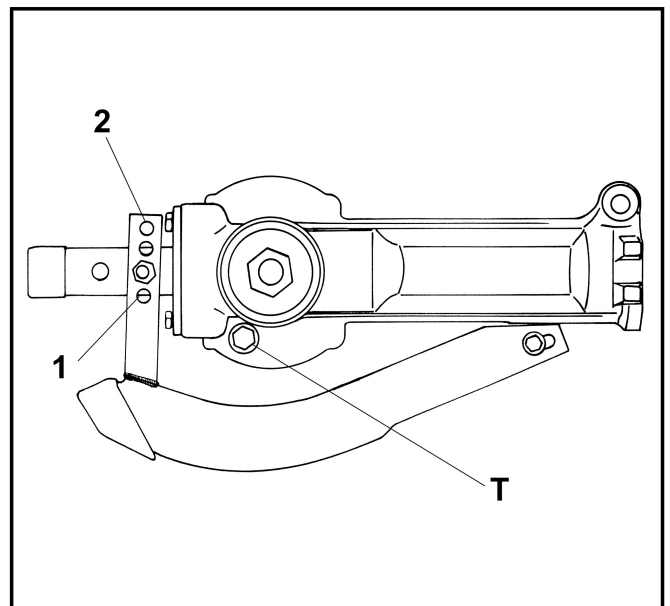


Fig. E

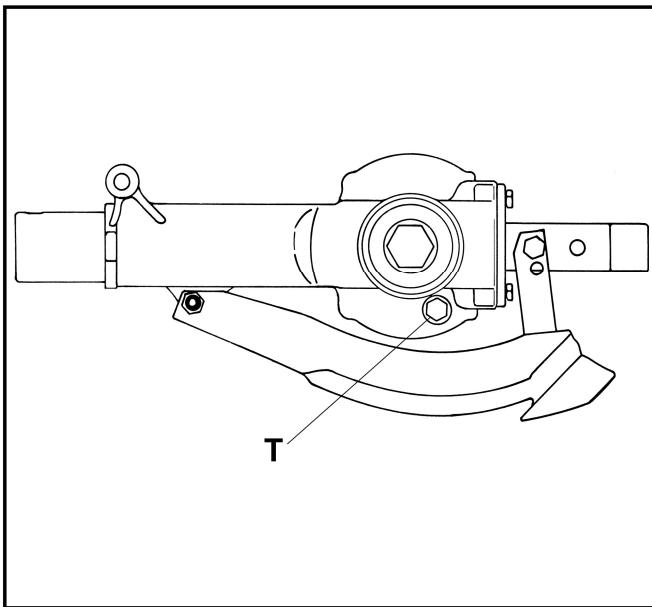


Fig. C

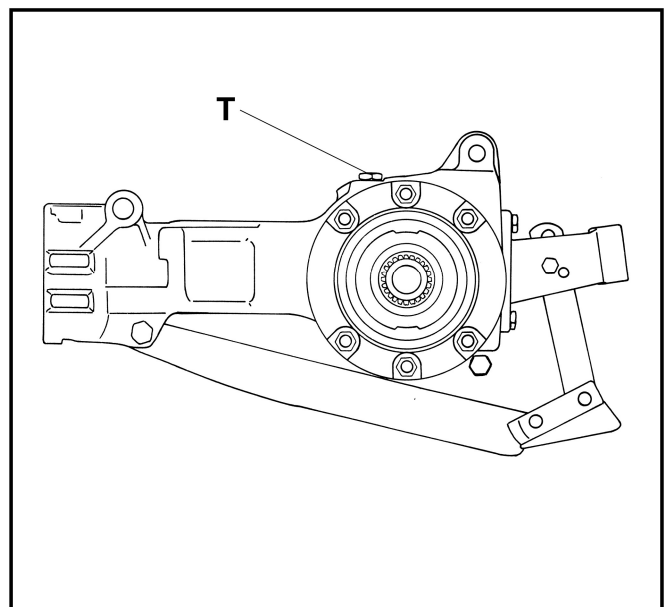


Fig. F

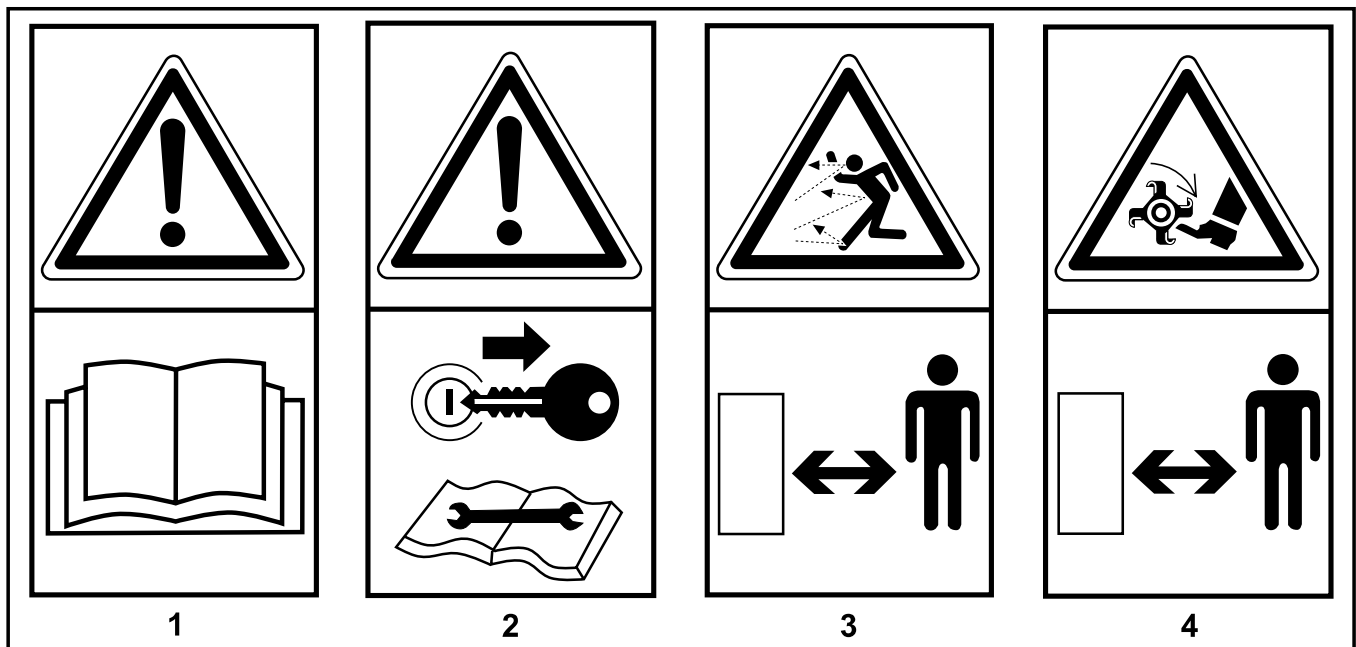


Fig. 6

IT	USO E MANUTENZIONE	6
GB	USE AND MAINTENANCE	12
FR	EMPLOI ET ENTRETIEN	18
DE	GEBRAUCH UND WARTUNG	24
ES	USO Y MANUTENCION	30
PT	USO E MANUTENCÃO	36
GR	ΧΡΗΣΗ ΚΑΙ ΣΥΝΤΗΡΗΣΗ	42
NL	GEBRUIK EN ONDERHOUD	49
DK	BRUG OG VEDIGEHOLDELSE	55
SE	DRIFT OCH UNDERÅLL	60
FI	KÄYTTÖ JA HUOLTO	65
NO	BRUK OG VEDLIKEHOLD	70

TABLE DES MATIERES**SECTION 1**Description et caractéristiques
de la fraise**SECTION 1.** Description et caractéristiques

de la fraise

1.1	Préliminaire	18
1.2	Garantie	18
1.2.1	Exclusions de la garantie	18
1.3	Description de l'outillage	19
1.3.1	Identification	19
1.3.2	Dimensions de la fraise	19
1.3.3	Niveau sonore	19
1.4	Déplacement de l'outillage	19

SECTION 2. Normes de sécurité générales

2.1	Signaux de sécurité	20
2.2	Habillement	20
2.3	Ecologie et pollution	20
2.4	Utilisation en sécurité	20
2.5	Maintenance en sécurité	21

SECTION 3. Utilisation du groupe de fraisage

3.1	Application au motoculteur	21
3.2	Réglage de la profondeur du fraisage ...	22
3.3	Réglage de la largeur du fraisage	22
3.4	Roue optionnelle	22

SECTION 4. Maintenance courante

4.1	Maintenance du groupe de fraisage	23
4.2	Support de la fraise	23
4.3	Remisage	23
4.4	Démantèlement	23
4.5	Pièces de rechange	23

1.1 PRELIMINAIRE

Ce livret contient les instructions pour l'utilisation et la maintenance de la fraise.

Il doit être considéré comme une partie intégrante de l'outillage et il doit être consulté avant la mise en service et avant toute intervention d'utilisation et de maintenance (même avant la sortie de l'emballage).

1.2 GARANTIE

Lors de l'achat, vérifier l'intégrité de l'outillage en signalant les éventuelles anomalies ou manques, dans un délai de 8 jours à dater de la livraison de ce dernier.

La fraise est garantie pour une durée de 12 mois à dater de la date de livraison. Cette garantie s'applique uniquement sur le remplacement des éléments qui, après un examen attentif de la part du Service Technique de la Société Constructrice, résulteraient défectueux.

Les pièces non construites par le Constructeur et les outils de travail sont exclus de la garantie.

Les retours éventuels de marchandises doivent être fixés avec la Société Constructrice, et, expédiés franco usine.

De toute manière, les frais de transport, les lubrifiants, les taxes (T.V.A.) et les éventuels frais douaniers sont à la charge de l'acheteur.

Les réparations ou les remplacements des parties ne prorogeront en aucun cas les termes de la garantie.

L'acheteur pourra néanmoins faire valoir ses droits sur la garantie uniquement s'il aura respecté les conditions, indiquées sur le contrat de fourniture.

1.2.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

De toute manière la garantie déchoit:

- Si le dommage est imputable à une erreur de manoeuvre.
- Si le dommage est dû à une maintenance insuffisante de l'outillage.
- Si la limite de puissance maximum permise est dépassée.
- Si le dommage est causé par de l'incompétence, de la négligence ou fait suite à une utilisation impropre de l'outillage.
- Si, après des réparations effectuées par l'utilisateur sans le consentement de la société constructrice ou à cause du montage des pièces de rechange

FRANÇAIS

non originelles, l'outillage a subi des variations et que le dommage soit imputable à ces variations.

- Si, les instructions indiquées dans ce livret ne sont pas respectées.

1.3 DESCRIPTION DE L'OUTILLAGE

Le groupe de fraisage a été conçu et construit en conformité aux prescriptions de sécurité et de tutelle de la santé contenues sur l'annexe «1» de la directive CEE 89/392 et de ses modifications successives.

Chaque groupe de fraisage est donc livré avec le symbole «CE» et il est accompagné de la déclaration de conformité CE.

Le groupe de fraisage est un outillage interchangeable qui installé sur les motoculteurs opportunément prédisposés à cet effet, est utilisé exclusivement pour rompre la couche superficielle du terrain et, pour libérer simultanément ce dernier des herbes de tout genre.

L'application de l'outillage présent est interdit sur des machines non conformes à la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de tutelle de la santé et donc dépourvues du symbole «CE».



La Société Constructrice décline toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects provoqués par une utilisation impropre de l'outillage ou pour des travaux différents et non conformes à ce qui est prévu dans ce livret.

Le groupe de fraisage est équipé de:

- Symbole «CE».
- Déclaration de conformité «CE».
- Livret d'instructions de l'utilisation et de la maintenance.

1.3.1 IDENTIFICATION

Chaque outillage est équipé d'une plaque d'identification, placée au-dessus du coffre de protection («CE» Fig. 1-3-5). Cette dernière indique:

A - Marque, nom et adresse du Constructeur.

B - Marquage «CE».

C - Modèle de l'outillage.

D - Année de construction

E - Poids de l'outillage en kg.

1.3.2 DIMENSIONS DE LA FRAISE

(Consulter le tableau paragraphe 3.3)

Poids du groupe de fraisage:

Mod. (1) kg min. 17 - max. 25

Mod. (2) kg min. 37 - max. 55

1.3.3 NIVEAU SONORE

Le niveau sonore de l'outillage présent représente une entité pratiquement négligeable et dépend du type de terrain sur lequel on travaille, aussi pour son utilisation, veuillez vous référer aux données indiquées sur le point «NIVEAU SONORE» du manuel UTILISATION et MAINTENANCE du motoculteur auquel il est associé.

1.4 DEPLACEMENT DE L'OUTILLAGE

Le groupe de fraisage est livré normalement dans un emballage en carton. En cas d'emmagasinement, ne pas superposer plus de 5 cartons un au-dessus de l'autre.

Nous vous rappelons que les matériaux de l'emballage peuvent être recyclés, et que donc, après leur utilisation, ils doivent être donnés aux centres de récupération spécifiques en accord avec les lois en vigueur dans le pays de destination de l'outillage.

Sur les moyens de transport, le groupe de fraisage devra être bien maintenu et ancré par des blocages spécifiques.

Le déplacement manuel, le chargement et le déchargement de l'emballage ou du groupe de fraisage non emballé, doivent être effectués par deux personnes.

Dans le cas de matériel non emballé, l'outillage doit être pris par chaque personne avec les mains sur l'extrémité du coffre de protection de la fraise (voir flèches de référence Fig. 2-4).



Pour le transport, toute manoeuvre de l'outillage devra être faite avec de robustes gants de protection.

SECTION 2

Normes de sécurité générales



Faire attention au signal de danger là où il est indiqué dans le manuel présent. Il signale une situation de danger potentiel.

Nous conseillons donc de lire très attentivement ce manuel et en particulier les normes de sécurité,

en faisant très attention aux opérations qui résultent particulièrement dangereuses.



La société constructrice décline toute responsabilité pour des dommages dus à la non observation des normes de sécurité et de prévention décrites ci-après. Elle décline en outre toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation impropre de l'outillage ou par des modifications effectuées sans autorisation.

2.1 SIGNAUX DE SECURITE (Fig. 6)

(Consulter aussi le livret d'utilisation et de maintenance de l'outillage sur laquelle l'outillage présent doit être appliqué).



L'outillage est équipé de signaux adhésifs qui donnent les consignes sous forme essentielle pour éviter des comportements non opportuns et la possibilité d'accidents:

- 1) Avant de commencer à opérer, lire attentivement le livret d'instructions (ce symbole est placé sur la couverture du manuel).
- 2) Avant d'effectuer toute intervention de maintenance, arrêter le moteur et consulter le livret d'instructions.
- 3) Danger pour jet possible d'objets contondants. Faire attention qu'à proximité immédiate tout autour de l'outillage, il n'y ait ni personnes, ni animaux domestiques, ni habitations ou autre qui pourraient être touchés par ces objets.
- 4) Danger de coupure des membres inférieurs. En phase de travail, garder une distance de sécurité par rapport aux parties en mouvement, et plus particulièrement en cas de MARCHE ARRIERE. Faire particulièrement attention à la partie postérieure de la fraise sur toute la largeur de la zone de travail.

2.2 HABILLEMENT



- Eviter de porter des habits larges et flottants comme également des colliers, des écharpes et des cravates: ils pourraient rester pris dans les parties en rotation.
- Les cheveux longs devront être rassemblés.
- Nous vous recommandons de vous chausser de façon adéquate, il est interdit d'opérer pieds nus ou avec des sandales ou des savates.

2.3 ECOLOGIE ET POLLUTION



- Conserver les lubrifiants en dehors de la portée des enfants. Lire attentivement les consignes et les précautions indiquées sur les récipients des lubrifiants. Après leur utilisation se laver avec soin et à fond. Traiter les lubrifiants utilisés en conformité avec les dispositions de loi antipollution.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays de destination de l'outillage, en ce qui concerne l'utilisation et la mise au rebut des produits utilisés pour le nettoyage et la maintenance de l'outillage.
- En cas de démantèlement de l'outillage, vous conformer aux normes antipollution prévues par le pays de destination.

2.4 UTILISATION EN SECURITE



- Avant de mettre en service la MARCHE ARRIERE, veuillez toujours vous assurer que le levier d'enclenchement de la FRAISE soit dans la position «N» (point mort) même si, un dispositif spécifique placé sur le motoculteur ne permet pas l'enclenchement de la marche arrière si la fraise est insérée.
- Il est absolument interdit d'actionner ou de faire actionner l'outillage par un tiers qui n'a pas lu ou assimilé le contenu de ce livret, ainsi que par des personnes non compétentes, qui ne sont pas dans des conditions de santé psychophysique et d'âge inférieur à 14 ans.
- Avant de commencer le travail, veuillez vous assurer que le groupe de fraisage soit parfaitement branché, en vérifiant la fixation de tous les organes de liaison (vis, écrous, liaisons rapides).
- Quand l'outillage est en marche, il faut absolument empêcher à quiconque de s'approcher de ce dernier. Il est absolument interdit de s'arrêter dans le champ d'action de l'outillage. L'opérateur est responsable de tout dommage vis à vis de tiers.
- Enlever les éventuels corps étrangers visibles dans la zone de fraisage. Durant le travail, faire attention aux éventuels corps étrangers qui restent cachés dans le terrain.
- Si durant le travail, le groupe de fraisage devait heurter un obstacle, arrêter le moteur et procéder à un contrôle pour évaluer le dommage subi. Si le fonctionnement résultait anormal, deman-

der à un expert d'examiner l'outillage.

- Veuillez toujours vous rappeler que le risque de lésions aux mains et aux pieds dérivant de l'utilisation du groupe de fraisage est très élevé.
- Durant le fraisage sur des zones en pente, il est demandé de faire particulièrement attention. Faire attention où vous mettez les pieds, fraiser transversalement par rapport à la pente et jamais en montée ou en descente, ne jamais fraiser sur des pentes trop raides qui puissent provoquer le basculement de l'outillage.
- Eviter de stationner l'outillage sur des terrains en pente.
- Ne pas utiliser la barre de fauchage avec des protections défectueuses ou avec les dispositifs de sécurité non insérés ou n'étant pas en bon état.
- Pour des raisons de sécurité, le propulseur ne doit jamais dépasser le nombre de tours indiqué sur la plaque d'identification de ce dernier.
- Ne pas utiliser le groupe de fraisage avec des protections défectueuses ou avec les dispositifs de sécurité non insérés ou qui ne soient pas en bon état.
- Eviter absolument de toucher les parties en mouvement ou de vous interposer entre ces dernières, en gardant une distance de sécurité.
- Dans les interventions de maintenance, éviter de faire fonctionner l'outillage dans des locaux peu aérés: les fumées d'évacuation sont nocives à la santé.

2.5 MAINTENANCE EN SECURITE



- Contrôler périodiquement l'intégrité de l'outillage dans son ensemble et des dispositifs de protection.
- Périodiquement vérifier le serrage et la tenue des vis, des écrous et des éventuels raccords.
- Respecter la conformité des huiles et des lubrifiants conseillés.
- Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le constructeur. **Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.**
- Il est absolument interdit d'enlever ou de falsifier les dispositifs de sécurité.
- La maintenance de l'outillage doit être faite seulement avec le moteur arrêté, par du personnel qualifié et en suivant les indications reportées dans ce manuel.
- La lubrification et le graissage doivent être

effectués uniquement lorsque le moteur est arrêté, et pas trop chaud. Durant ces opérations, ne pas fumer et ne pas s'approcher de flammes libres. Essuyer immédiatement le lubrifiant éventuellement sorti, avant de mettre en marche l'outillage.

Conserver les lubrifiants dans des locaux adéquats et non accessibles au personnel non préposé, en les gardant en dehors de la portée des enfants.

- Les signaux de sécurité, appliqués sur l'outillage, donnent les consignes opportunes sous forme essentielle pour éviter les accidents. Les nettoyer quand ils sont sales et les remplacer immédiatement s'ils s'enlèvent ou sont endommagés.
- Le livret d'instructions pour l'utilisation doit être lu, mémorisé et conservé pour toute la durée de l'outillage jusqu'à son démantèlement complet. Si le livret est égaré, veuillez en demander immédiatement un autre à la société constructrice.

SECTION 3

Utilisation du groupe de fraisage



Les opérations de maintenance, de réglage et de préparation pour l'usinage doivent être effectuées seulement avec le moteur arrêté et la machine bloquée.

3.1 APPLICATION AU MOTOCULTEUR

Pour l'application veuillez vous référer au manuel d'instructions relatif à l'UTILISATION ET MAINTENANCE du motoculteur et consultez la rubrique: «REPLACEMENT DES OUTILLAGES INTERCHANGEABLES».

Eventuellement, après avoir arrêté le moteur et bloqué le motoculteur en position horizontale, procéder comme suit:

- Porter de robustes gants de protection.
- Le groupe de fraisage doit être soulevé par deux personnes et être pris sur les côtés. Il faut faire attention à ne pas s'écraser les mains ou à ne pas se couper.
- Insérer le manchon (1 Fig. 2 ou 2 Fig. 4) dans l'emplacement de la prise de force du motoculteur. Durant l'application, faire particulièrement attention à la douille de la prise de force, de façon

FRANÇAIS

à ne pas l'endommager.

Pour faciliter l'entrée de l'outil, nous vous conseillons de le faire osciller légèrement jusqu'à ce qu'il s'insère complètement.

- Bloquer le groupe de fraisage avec le ressort à déclic spécifique ou avec des écrous en fonction du type de motoculteur sur lequel l'assemblage advient.

3.2 REGLAGE DE LA PROFONDEUR DU FRAISAGE

Régler la profondeur du fraisage selon les exigences en agissant sur le couteau central «c» fig. 2-4. Celui-ci à l'arrière dispose de quelques trous pour la fixation. On varie sa position en fonction du terrain à fraiser et de la puissance du moteur disponible. En général pour des terrains durs à fraiser, le couteau doit être fixé dans le trou de la position

(2 fig. B - E) tandis que pour les terrains plus légers ou sableux, il est conseillé de le fixer dans la position (1 fig. B - E), de cette façon la profondeur du fraisage augmente.

3.3 REGLAGE DE LA LARGEUR DU FRAISAGE

La largeur du fraisage peut être variée en combinant de façon opportune les couteaux et en adaptant à chaque fois la largeur du coffre. Il faut faire attention, après avoir démonté les couteaux, à les remonter toujours en position correcte, à savoir avec le tranchant tourné vers la partie antérieure. Une bonne habitude à prendre est celle d'opérer d'abord d'un côté en laissant les couteaux montés de l'autre côté, de manière telle à avoir toujours un point de référence.

outils modèle	dimensions Fraise (cm)	nb de couteaux	nb de flasques	réductions (cm)	nb de couteaux	nb de flasques
A	50	12	4	-	-	-
B	50	16	4	37	8	2
B	50	16	4	40	8	2
B - C	60	16	4	50	16*	4
				40	8*	2
				40	8*	2
D	70	20	6	60	16	4
				50	16*	4
				60	16*	4
D	80	24	6	70	24*	6
				60	16	4
				60	16*	4
D	70	20	6	50	16*	4
				60	16*	4
				40	8	2
E	80	24	6	70	24*	6
		16	4	60	16*	4
D pour petit tracteur	80	24	6	70	24*	6
		16	4	60	16	4
E pour petit tracteur articulé	80	24	6	70	24*	4
		16	4	60	16*	4

* Les couteaux des flasques externes sont toujours tournés à l'intérieur.

3.4 ROUE OPTIONNELLE

Sur demande, une roue supplémentaire est disponible, pour faciliter les opérations de transport. Pour monter celle-ci, enfilez cette dernière (4 fig. 3 et 5) sur le support spécifique.

SECTION 4

Maintenance courante

Les différentes opérations de maintenance et de réglage sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Un moindre coût de service et une longue durée de l'outillage dépendent entre autres, de l'observation constante et méthodique de ces consignes.



Les opérations de maintenance, de réglage et de préparation au travail, doivent être effectuées avec le moteur arrêté et l'outillage bloqué.

4.1 MAINTENANCE DU GROUPE DE FRAISAGE

- Arrêter le moteur pour toute opération de nettoyage et de maintenance.
- Maintenir tous les écrous, toutes les vis, tous les boulons parfaitement serrés pour travailler dans des conditions de sécurité.
- Vérifier que les couteaux de la fraise aient le bon profil.
- Remplacer en temps utile les couteaux éventuellement cassés (lames, support de lame, couteur).
Remplacer le couteaux avant que ceux-ci ne soient complètement usés.
- Une fois le travail de fraisage terminé, procéder au nettoyage de l'outillage qui devra être lavé et nettoyé de tout résidu.
- Périodiquement, vérifier la fixation des boulons relatifs au branchement des différents organes.
- Pour les opérations de maintenance ou de révision, utiliser exclusivement des pièces de rechange originales. De cette manière les conditions de garantie ne déchoiront pas et, les caractéristiques techniques de l'outillage ne seront pas altérées.

4.2 SUPPORT DE LA FRAISE

Périodiquement contrôler la présence de l'huile dans le support de la fraise. Toutes les 500 heures de travail effectuer son remplacement complet en procédant de la façon suivante:

- enlever de la machine le groupe de fraisage;
- identifier en suivant le schéma de la page 4 le type de transmission de la fraise que vous possédez.
Positionner le groupe de fraisage de façon à avoir le bouchon «T» placé vers le bas.
- Après avoir enlevé le bouchon T, faire couler dans une cuvette toute l'huile usée.
- Positionner le groupe de fraisage de façon à ce que le bouchon «T» soit positionné vers le haut.
- Introduire de l'huile neuve au travers du trou «T», dans les quantités suivantes:

mod.	Poids (Kg.)	Type d'HUILE
A	0.150	EP 320
B - C	0.200	EP 320
D - E	0.250	EP 320
F	0.500	EP 320

- Remettre en place le bouchon en faisant attention à ne pas endommager le joint de tenue.

4.3 REMISAGE

Si le groupe de fraisage doit rester non utilisé pendant une certaine période, nous vous conseillons de suivre les indications sus indiquées pour retrouver votre outillage toujours efficient.

- Effectuer un nettoyage soigné de tous les composants.
- Contrôler que l'outillage soit dans de parfaites conditions, éventuellement pourvoir au remplacement complet des pièces endommagées ou usées.
- Couvrir l'outillage avec un tissu, et le ranger au couvert, à l'abri des intempéries, du gel et de l'humidité.
- Si le groupe de fraisage doit rester non utilisé pendant une période relativement longue, nous vous conseillons de le parsemer abondamment avec du lubrifiant avant d'éviter qu'il rouille.

4.4 DEMANTELEMENT

En cas de démantèlement de l'outillage, procéder à la récupération des différents composants, dans la mesure du possible. Mettre au rebut le reste en conformité avec les normes antipollution prévues dans le pays de destination.

4.5 PIÈCES DE RECHANGE

Pour les demandes des pièces de rechange de l'outillage, vous adresser au concessionnaire de votre zone. Faire réparer les éventuelles ruptures par du personnel qualifié.